

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 26 septembre 2022 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE
SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, , Eric
BERTEAU, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS Conseillers
Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino Manzini, Gwennaëlle BOMBART, Martine GAEREMYNCK, Pierre-Yves HUBAUT,
Conseillers communaux.

Objet n°22 - Question orale du Conseiller Eric BERTEAU au sujet du rond-point Alix de Namur de Braine-le-Comte.

L'Assemblée prend connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Eric BERTEAU relative au rond-point Alix de Namur.

Plusieurs de nos concitoyen.ne.s, m'ont interpellé sur l'aménagement du rond-point Alix de Namur. Celui-ci est localisé sur la N6 qui relie Braine-le-Comte à Soignies, là où se situe le nouveau magasin Intermarché, au croisement avec l'Avenue Alix de Namur. Ces citoyens, à juste titre, se plaignent qu'à l'entrée de notre ville se trouve comme « porte d'accueil » un cube en béton peu esthétique. Un article déjà ancien datant du 30 août 2021, article du journaliste du Cédric Lobelle, nous apprenait pourtant que, je cite « dans le courant du mois d'octobre (ndlr : 2021), une oeuvre d'art sera installée sur le rond-point. (...) Haute de 3 mètres, elle sera posée sur un socle (...) et rendra hommage, sous la forme de gravure en trois dimensions, à l'histoire et au folklore de Braine-le-Comte. »

L'article précise encore deux choses importantes :

1. Le coût de l'oeuvre d'art sera pris en charge par la société DC Belgium dans le cadre des charges d'urbanisme du projet immobilier du Champ du Moulin ;
2. Le collectif d'artistes a été choisi par ce même promoteur immobilier. Ceci me conduit aux réflexions et questions suivantes :
 - Près d'une année depuis la parution de cet article, l'oeuvre d'art dont le Collège annonçait son placement en octobre 2021 est toujours inexistante. Comment le Collège peut-il expliquer ce retard ?
 - Comment le Collège a-t-il accepté que cela soit un promoteur immobilier qui choisisse les artistes pour réaliser cette oeuvre à placer sur le territoire public et pas le pouvoir communal ?
 - Quel est le coût final de cette oeuvre d'art ? Le Collège peut-il me confirmer que celui-ci a bien été pris en charge par la société privée ?
 - Une « porte » de ville est non seulement un lieu symbolique mais aussi un lieu important par

l'image qu'il va véhiculer pour les personnes rentrant sur son territoire. Dans cet esprit, on peut regretter que les habitant.e.s de Braine-le-Comte, dans le cadre d'un processus participatif n'aient pas eu l'occasion de pouvoir s'exprimer sur ce sujet. Le Collège comprend-il nos regrets en cette matière ?

- Enfin, le moment est peut-être aussi judicieux pour réfléchir plus largement à l'esthétique des entrées de notre Ville. Celles-ci sont marquées entre autres par des panneaux de signalisation qui ne semblent plus d'actualité (des jumelages qui ne semblent plus d'actualité), des panneaux publicitaires qui offrent une image négative de l'espace urbain et des panneaux de la Ville en piteux état. Le Collège est-il conscient de cette situation ? Quelles mesures compte-t-il prendre pour améliorer celle-ci ?

Monsieur l'Echevin, Léandre HUART répond à la question.

L'œuvre aurait dû en effet être placée l'an dernier, cette dernière est d'ailleurs finalisée et est en attente de placement.

La Région Wallonne peine à finaliser les différentes conventions pour ce faire. Les rappels auprès du district et du ministre de tutelle Ecolo sont nombreux.

Lors de la validation du permis d'urbanisation du projet Champ du Moulin, il a été convenu une série de charges d'urbanisme dont la réalisation du rond-point, il été négocié par la suite que le promoteur fasse l'aménagement paysager et place une œuvre d'art, tout cela à charge du promoteur pour un cout total d'environ 500.000€.

Le promoteur souhaite réaliser tout cela encore cette saison !

L'ensemble des négociations se sont déroulées avant la mise en place de la cellule participation citoyenne.

Cette œuvre est le fruit d'un collectif d'artistes, la ville de Braine-le-Comte a pu être consultée sur la cohérence des éléments par rapport au territoire : sur le thème de nos géants en lien avec l'avenue Alix de Namur.

Pour la majorité, les entrées de villes sont en effet des endroits importants pour l'image de Braine-le-Comte, puisque c'est le premier regard que le visiteur porte sur notre ville.

Nous nous attelons pour ce faire à améliorer ces lieux.

Je me permets de rappeler également que ce rond-point n'est pas le seul lieu stratégique, depuis maintenant 3 ans nous négocions avec la région wallonne afin qu'ils aménagent le rond-point du Flament qui a bien triste mine ! Malgré les différentes réponses des services régionaux, ceux-ci ne semblent pas apporter suffisamment d'importance à l'entrée de notre ville mais également à celle de notre Province.

Suite à notre impulsion, l'an dernier, un socle pu déjà être installé pour y installer une œuvre, à définir via un processus participatif, par contre nous sommes toujours en attente de plans d'aménagements du département paysager de la Région.

On se conforte donc dans le fait que pour le rond-point Alix de Namur, cela soit à charge du promoteur et donc un suivi plus rapide a pu être fait. J'insiste : il ne manque que les conventions de la Région...

Nous comptons sur votre soutien et insistance auprès du ministre de tutelle écolo, le Ministre Henri, afin de nous aider à la mise en œuvre de ce chantier.

Enfin, je terminerai par mettre en avant le budget 'image globale de la ville' que le Collège sous l'impulsion de notre bourgmestre, a pu inscrire sur 3 ans afin d'améliorer l'image de notre ville.

Cela en collaboration avec le service communication et les autres services de l'aménagement du territoire.

D'ailleurs dernièrement, un nouveau panneau d'entrée de ville a été mis en place sans que cela ne coûte à la ville.

Monsieur le Conseiller Eric BERTEAUX utilise son droit de réplique

Merci pour ces réponses et nous ferons remonter les infos que nous n'avions pas. Si nous les avons eues plus tôt on aurait certainement pu les faire remonter plus tôt également.